



*Procès-verbal*  
*Le mercredi 31 octobre 2001 - n° 50*

*10 heures*

**Président : M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 02.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Affaires inscrites par les députés de l'Opposition**

M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) propose:

QUE l'Assemblée nationale déplore le manque de leadership et de vision du gouvernement du Parti Québécois en matière d'énergie.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Pinard, vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : dix minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; cinq minutes sont accordées au député indépendant ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes ou par le député indépendant pourra être redistribué, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

---

À 12 heures, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

**31 octobre 2001**

---

La séance reprend à 14 h 03.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Présentation de projets de loi**

M. Rochon, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 46 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant certains secteurs de l'industrie du vêtement.

La motion est adoptée.

### **Dépôts de documents**

Mme Goupil, ministre d'État à la Famille et à l'Enfance, dépose :

Un document intitulé *Grandir au Québec : bilan 1990-2001*, qui donne suite au Sommet mondial pour les enfants, tenu en 1990.

(Dépôt n° 647-20011031)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

**31 octobre 2001**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 7 juillet 2001, que monsieur Pierre-F. Côté, c.r., président d'élection du Comité de transition de la Ville de Québec, a expédiée à monsieur Denys Jean, sous-ministre adjoint aux affaires municipales au ministère des Affaires municipales et de la Métropole, par laquelle il donne son avis sur le décret n° 857-2001 relativement à la tenue d'élections municipales le 4 novembre 2001.

(Dépôt n° 648-20011031)

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition. Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale déplore le manque de leadership et de vision du gouvernement du Parti Québécois en matière d'énergie.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 60 en annexe)

Pour : **38**    Contre : **60**    Abstention : **0**

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) et Mme Goupil, ministre d'État à la Famille et à l'Enfance, proposent :

**31 octobre 2001**

---

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée québécoise de l'UNICEF, qui se tient aujourd'hui, et qu'elle réitère son appui à sa mission sociale et humanitaire.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François) présente une motion concernant les élections municipales ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Julien, ministre du Revenu, et Mme Leblanc (Beauce-Sud) proposent :

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande à la Ligue d'Action nationale de soumettre une nouvelle demande d'enregistrement à titre d'organisme de bienfaisance à l'Agence des douanes et du revenu du Canada et demande à cette même agence d'analyser cette nouvelle demande dans le respect des lois fiscales applicables.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur le Protecteur des usagers en matière de

**31 octobre 2001**

---

santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives.

---

M. Pinard, vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'Assemblée nationale se réunira afin de poursuivre l'étude des propositions de réforme parlementaire ;
- la Commission de l'administration publique se réunira afin de poursuivre l'audition du sous-ministre de la Santé et des Services sociaux et du sous-ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie concernant la gestion des activités de recherche réalisées dans les centres hospitaliers dotés d'un centre de recherche ;
- la Commission de l'administration publique se réunira également afin de vérifier les engagements financiers du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration contenus dans les listes des mois d'avril 1997 à mars 2001.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Pinard, vice-président, informe l'Assemblée qu'il a reçu deux demandes de débat de fin de séance pour le jeudi 1<sup>er</sup> novembre 2001 :

- le premier, sur une question adressée par M. Després (Limoilou) à Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, concernant les ressources prévues pour les élections municipales du 4 novembre prochain ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Whissell (Argenteuil) à Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, concernant les consultations sur les orientations découlant de l'adoption de la loi 184 sur le droit de produire.

31 octobre 2001

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

Mme Marois, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 57 est adopté.

#### *Adoption du principe*

Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que le principe du projet de loi n° 26, Loi modifiant la Loi sur la Régie du logement et le Code civil, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

---

À 17 h 59, M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 1<sup>er</sup> novembre 2001, à 10 heures.

*Le Président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**

31 octobre 2001

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée par M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition :

(Vote n° 60)

POUR - 38

Beauchamp	Copeman	Kelley	Ouimet
Béchard	Delisle	Lafrenière	Paradis
Bélanger	Després	Lamquin-Éthier	Rocheport
Benoit	Dumont	Leblanc	Sirros
Bergman	Dupuis	Loiselle	Tranchemontagne
Bordeleau	Gagnon-Tremblay	MacMillan	Vallières
Boulet	Gauthier	Marcoux	Whissell
Brodeur	Gautrin	Marsan	Williams
Chenail	Houda-Pepin	Middlemiss	
Cholette	Jérôme-Forget	Mulcair	

CONTRE - 60

Arseneau	Charest	Goupil	Morin
Baril	( <i>Rimouski</i> )	Harel	Pagé
( <i>Arthabaska</i> )	Chevrette	Julien	Papineau
Beaulne	Cliche	Jutras	Paquin
Beaumier	Côté	Kieffer	Paré
Bédard	( <i>Dubuc</i> )	Labbé	Payne
Bégin	Côté	Lachance	Pelletier
Bergeron	( <i>La Peltrie</i> )	Leduc	( <i>Abitibi-Est</i> )
Bertrand	Cousineau	Legault	Rioux
( <i>Charlevoix</i> )	Désilets	Legendre	Robert
Blanchet	Deslières	Léger	Rochon
Boucher	Dionne-Marsolais	Lelièvre	Simard
Boulerice	Doyer	Lemieux	( <i>Richelieu</i> )
Boulianne	Duguay	Létourneau	Simard
Brassard	Facal	Maltais	( <i>Montmorency</i> )
Caron	Gendron	Marois	Trudel
Carrier-Perreault	Geoffrion	Ménard	Vermette